

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le neuf avril, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRESENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. DUBUS, Mme CAMBRONERO, Mme DESTOUESSE, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme CORRIHONS, M. LECERF, M. GARANS, Mme PICAT, Mme BISBAU, Mme MOUNIER, M. AJA, M. SAUBIETTE, M. LAURENT, M. ROBLES, Mme FAURE-DEFLANDRE, M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

Arrivée de Mme DUFAU au point n° 2014-04-040-DGS

EXCUSES

M. SALLABERRY procuration à M. PERRET

SECRETARE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31
32 au point n° 2014-04-40-DGS

Nombre de pouvoirs: 1

Nombre de votants : 32
33 au point n° 2014-04-40-DGS

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2014

Compte rendu de la séance du 29 mars 2014

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire,

Vote : 32

Pour : 32

Le Conseil municipal,

APPROUVE le compte rendu de la séance du 9 mars 2014

Décisions prises par délégation

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
25	31/01/14	Médiathèque – Association Libre Plume	Contrat de vente d'un spectacle avec l'association Libre Plume pour une animation « Lecture » à la Médiathèque	308,00 € TTC
26	03/02/14	Dispo HIP HOP Poueymidou 020314 pour stage	Convention avec l'association HIP HOP de mise à disposition de la salle de sport de l'école Poueymidou le 2 mars 2014	A titre gratuit
27	04/02/14	Convention pour l'organisation de la mise sous pli de la propagande électorale des élections municipales	Convention pour l'organisation de la mise sous pli de la propagande électorale des élections municipales du 23 mars 2014	
28	04/02/14	FOURNITURE MATERIEL ARROSAGE AERIEN ET INTEGRE	Marché avec la société Frans Bonhomme pour la fourniture de matériel d'arrosage aérien et intégré.	Montant annuel maximum: 8 000,00 €
29	04/02/14	DVCS - EMM - Mise à disposition salle de classe	Convention avec le LP A. Croizat de mise à disposition d'une salle de l'école de musique le 13 février 2014	A titre gratuit
30	04/02/14	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin pour 9 jours entre mai et décembre	1 150,00 € HT
31	07/02/14	Attribution contrat assistance technique campagne de ravalement de façades	Contrat avec le PACT des Landes pour une campagne de ravalement de façades pour l'année 2014	8 750,00 € HT
32	06/02/14	Désignation lauréat concours réhabilitation extension du centre technique	Désignation du lauréat du concours pour la réhabilitation extension du centre technique municipal – Cabinet d'architecture Massie Gulascy d'Anglet	Indemnité: 10 000,00 € pour les 3 candidats
33	07/02/14	Convention de mise à disposition de la bibliothèque de l'école maternelle Charles Duroty	Convention avec l'association Trait d'Union de mise à disposition de la bibliothèque de l'école maternelle Duroty du 17 au 28 février 2014	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
34	07/02/14	convention d'utilisation du préau de l'école élémentaire Jean Jaurès	Convention avec le Cyclo Club Tarnosien de mise à disposition du préau de l'école élémentaire J. Jaurès les 23 mars et 29 juin 2014	A titre gratuit
35	05/02/14	MARCHE DE FOURNITURES - ATTRIBUTION DE MARCHE - FOURNITURES POUR TRAVAUX BATIMENTS	Marché relatif à la fourniture de matériaux pour les travaux de bâtiment (9 lots)	Montant annuel maximum: 136 000,00 € HT
36	07/02/14	Convention conclue avec l'organisme BNI de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme BNI de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin les 12 et 26 février 2014	150,00 € HT
37	10/02/14	CONTRAT MAINTENANCE MATERIELS RFID NEDAP - MEDIATHEQUE	Contrat de maintenance avec la société NEDAP FRANCE pour l'ensemble des matériels RFID – NEDAP de la médiathèque du 1er novembre 2013 au 31 décembre 2014	4 982,62 € TTC
38	12/02/14	DVCS - MAC - FABIEN RUIZ (CONFERENCE + CLAQUETTES°	Contrat avec « Accords d'idées » pour la venue de Fabien Ruiz les 28 février et 1er mars 2014	1 400,00 € TTC
39	13/02/14	Convention conclue avec l'organisme GESCOPI de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme GESCOPI de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin les 17 et 18 février 2014	200,00 € HT
40	13/02/14	Convention conclue avec l'organisme SNEGSO de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme SNEGSO de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 21 février 2014	75,00 € HT
41	13/02/14	Convention avec ERDF pour autorisation de passage sur le domaine privé de la ville (parcelle AH 496) pour l'alimentation électrique du lotissement commercial Les Mousquetaires	Convention avec ERDF pour la mise en place de 2 câbles servant à l'alimentation du lotissement commercial « Les Mousquetaires »	
42	14/02/14	DVCS - Médiathèque - Atelier d'écriture	Contrat avec Nathalie BAUDRY pour l'animation d'ateliers d'écriture à la Médiathèque	600,00 € TTC
43	14/02/14	Attribution Marché Etude faisabilité self	Marché avec la société TWO Architectes pour une étude de mise en place d'un self de restauration scolaire à l'école J. Jaurès	Tranche ferme: 7 265,00 € HT Tranche conditionnelle: 14 366,00 € HT
44	14/02/14	FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN ETD'HYGIENE POUR LES SERVICES MUNICIPAUX	Marché de fourniture des produits d'entretien et d'hygiène (6 lots) à compter du 1er mars pour une durée d'un an.	Montant annuel maximum: 67 000,00 € HT
45	17/02/14	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin les 14, 21, 27 et 28 janvier 2014.	600,00 € HT

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
46	17/02/14	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin les 4, 6, 11 et 25 février 2014.	550,00 € HT
47	17/02/14	Convention Conseil Régional d'Aquitaine opération sac ados 2014	Convention de partenariat avec la Conseil Régional d'Aquitaine dans le cadre de l'opération « Sacs Ados »	
48	17/02/14	Avenant n° 2 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise SIMOTECH	Avenant n° 2 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise SIMOTECH modifiant la montant du loyer au m² pour la mise à disposition de locaux à l'espace Technologique J. Bertin	Loyer mensuel: 214,74 € TTC
49	17/02/14	Avenant n° 2 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise AE STUDIO GRAPHISME	Avenant n° 2 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise AE STUDIO GRAPHISME modifiant la montant du loyer au m² pour la mise à disposition de locaux à l'espace Technologique J. Bertin	Loyer mensuel: 392,40 € TTC
50	17/02/14	Avenant n° 1 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise LES PETITS PAPIERS	Avenant n° 1 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise LES PETITS PAPIERS modifiant la montant du loyer au m² pour la mise à disposition de locaux à l'espace Technologique J. Bertin	Loyer mensuel: 313,92 € TTC
51	17/02/14	contrat d'abonnement avec La POSTE pour la boîte postale de la Médiathèque	Contrat d'abonnement avec La POSTE pour la boîte postale de la Médiathèque durant l'année 2014	78,00 €
52	19/02/14	Marché de travaux - Confortement d'un talus - Quartier de Castagnet - Attribution de marché avec tranches ferme et conditionnelle	Marché avec la société MTPS pour les travaux de confortement d'un talus au quartier Castagnet.	Tranche ferme: 68 436,00 € TTC Tranche conditionnelle: 116 436,00 € TTC
53	19/02/14	DVCS - MAC - Jazz en Mars - Partenariat Betbeder musique	Convention de parrainage avec la société Betbeder musique pour la 9ème édition du Festival Jazz en mars	Subvention: 150,00 € TTC
54	19/02/14	DVCS - MAC - Jazz en Mars - Partenariat Capio	Convention de parrainage avec le groupe CAPIO pour la 9ème édition du Festival Jazz en mars	Subvention: 400,00 € TTC
55	19/02/14	DVCS - MAC - Jazz en Mars - Christophe Caussade	Convention de parrainage avec Christophe CAUSSADE pour la 9ème édition du Festival Jazz en mars	Subvention: 150,00 € TTC
56	19/02/14	DVCS - MAC - Jazz en Mars - Villas d'Harri Xuria	Convention de parrainage avec « Villa Harri Xuria » pour la 9ème édition du Festival Jazz en mars	Subvention: 150,00 € TTC
57	19/02/14	DVCS - MAC - Jazz en Mars - Partenariat Plein Sud	Convention de parrainage avec « Plein Sud » pour la 9ème édition du Festival Jazz en mars	Subvention: 150,00 € TTC

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
58	20/02/14	Convention d'utilisation de la salle de restauration de l'école élémentaire Daniel Poueymidou	Convention avec Mme Gonzales (mandataire financier de M. Lespade) pour l'utilisation de la salle de restauration de l'école élémentaire Daniel Poueymidou	A titre gratuit
59	25/02/14	Annulation de la décision n° 2014/058 relative à la convention d'utilisation de la salle de restauration de l'école élémentaire Daniel Poueymidou		
60	25/02/14	Convention avec ERDF pour raccordement électrique de l'école Robert LASPLACETTES, 9 avenue des Platanes	Convention avec ERDF dans le cadre du passage du réseau électrique sur les parcelles privées AD 332 et 844 afin de permettre le raccordement de l'école R. Lasplacettes	Indemnité versée par ERDF: 10,00 €
61	25/02/14	Convention avec ERDF pour le raccordement du complexe sportif Léo Lagrange, allée du Collège	Convention avec ERDF dans le cadre du passage du réseau électrique sur la parcelle privée AT 151 afin de permettre le raccordement du complexe sportif Léo Lagrange	Indemnité versée par ERDF: 10,00 €
62	27/02/14	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin les 9 et 10 avril 2013	200,00 € HT
63	28/02/14	LOCATION DE PIANOS	Marché avec la société « Pianos Dussau » pour la location de pianos	Montant maximum annuel: 6 000,00 € HT
64	05/03/14	Convention d'utilisation de la cour de l'école Jean Mouchet	Convention avec la Résidence tarnos ocean pour la mise à disposition de la cour de l'école J. Mouchet le 24 avril 2014	A titre gratuit
65	05/03/14	Convention d'utilisation de la cour de l'école Odette Duboy	Convention avec l'association de parents d'élèves pour l'utilisation de la cour de l'école O. Duboy le 23 mars 2014.	A titre gratuit
66	05/03/14	Convention de prestation de service	Convention avec Mme Mouneyres, diététicienne dans le cadre des services rendus à la Commune	Montant heure de vacation: 35,00 € Brut
67	05/03/14	Tribunal de Grande Instance de DAX audience du 14 mars 2014. N°de parquet 14056000009. constitution de partie civile	Constitution de partie civile dans l'affaire appelée devant le TGI de Dax le 14 mars 2014 pour réparation du préjudice subi	
68	06/03/14	Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement d'ouvrages de gestion des eaux pluviales Secteur Ducau Dauphin Lénine	Marché avec les sociétés « INGEAU » et « ARTELIA » pour l'aménagement d'ouvrages de gestion des eaux pluviales dans le secteur Ducau – Dauphin - Lénine	27 408,00 € TTC
69	12/03/14	Convention d'utilisation de la salle de restauration de l'école élémentaire Daniel Poueymidou	Convention avec Mme Delavenne pour la mise à disposition de la salle des restauration de l'école D. Poueymidou le 25 mars 2014	A titre gratuit
70	12/03/14	DVCS - Médiathèque - Du cinéma plein mon cartable	Contrat avec l'association « Du cinéma plein mon cartable » pour une ciné-conférence à la médiathèque	80,00 € TTC

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
71	12/03/14	DVCS - Médiathèque - On vous embobine l'oreille	Convention avec l'association « On vous embobine l'oreille » pour une conférence interactive et 2 ateliers à la Médiathèque	1 170,00 € TTC
72	13/03/14	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin les 19, 26, 27, 28 et 29 novembre 2013	600,00 € HT
73	13/03/14	Convention conclue avec l'organisme GT LOGISTICS.01 de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin	Convention conclue avec l'organisme GT LOGISTICS.01 de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 12 mars 2014	100,00 € HT
74	14/03/14	DVCS - Ecole de musique - Déclassement Contre Tuba	Vente d'un contre-tuba à l'association « Kiosque à musique » suite à son déclassement	1 500,00 € TTC
75	14/03/14	25eme salon de printemps avril 2014	Contrat avec MM. Barreau, Baldi, Dufort, Duplantier, Plantade, Solorzano et Mmes Vivant et Camacho pour la mise à disposition de l'Hôtel de Ville dans le cadre du salon de printemps	A titre gratuit
76	14/03/14	Bail de courte durée entre la Ville de Tarnos et la Société LGM	Bail de courte durée entre la Ville de Tarnos et la Société LGM pour la location de 2 bureaux au Pôle de Services – Espace technologique J. Bertin jusqu'au 15 février 2016	Loyer mensuel: 1 761,00 € HT
77	17/03/14	Convention d'utilisation de la cour d'école Jean Mouchet	Convention avec la Résidence Tarnos Océan pour la mise à disposition de la cour de l'école J. Mouchet le 24 avril 2014	A titre gratuit
78	18/03/14	DVCS - MAC - JAZZ EN MARS - Philippe Milanta	Contrat avec la groupe « Philippe Milanta K combo 6 » dans le cadre du festival Jazz en Mars 2014	3267,79 € TTC
79	18/03/14	Convention de mise à disposition d'ordinateur portable de contrôle de tableaux numériques	Convention avec M. Larre pour la mise à disposition d'un ordinateur portable de contrôle de TNI (école Poueymidou) pour l'année scolaire 2013-2014	A titre gratuit
80	18/03/14	Convention de mise à disposition d'ordinateur portable de contrôle de tableaux numériques	Convention avec Mme Boig pour la mise à disposition d'un ordinateur portable de contrôle de TNI (école Barbusse) pour l'année scolaire 2013-2014	A titre gratuit

Arrivée de Mme DUFAU

2014-04-040-DGS – Délégation du Conseil municipal au Maire

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 31

Abstention: 2 (Mme Delavenne et M. Claverie)

Le Conseil municipal,

DÉCIDE que Monsieur le Maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal, et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions suivantes:

1. Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux;
2. Procéder, dans la limite des crédits inscrits au chapitre 16 du budget de l'exercice en cours à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au *a* de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du *c* de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires;
3. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres en deçà des seuils de procédures formalisées, sauf pour les marchés de travaux où le seuil maximal sera de 250 000 € ; ainsi que toute décision concernant les avenants relatifs aux procédures formalisées et aux procédures adaptées, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
4. Décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
5. Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
6. Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux;
7. Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières;
8. Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges;
9. Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
10. Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
11. Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes;
12. Décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
13. Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme;
14. Intenter au nom de la Commune toutes les actions en justice en demande, constituer la Commune partie civile, ou défendre la Commune dans toutes les actions intentées contre elle, dans tous les cas, devant toutes les juridictions, et à toutes les étapes de la procédure ;
15. Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000€ ;
16. Donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune

préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

17. Signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

18. Procéder à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie d'une durée maximale de 12 mois dans la limite d'un montant annuel de 2 000 000 €, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

19. Autoriser, au nom de la Commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

DIT qu'en cas d'absence ou d'empêchement du maire, les adjoints ou conseillers municipaux sont autorisés, dans l'ordre du tableau, à signer les décisions prises au titre des attributions déléguées précitées.

DIT que le Conseil Municipal sera tenu informé des décisions prises en application de la présente délégation.

2014-04-041-DGS – Droits de préemption urbain – Délégation au Maire

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 28

Abstention: 5 (Mmes Faure et Delavenne et MM. Roblès, Poulaert et Claverie)

Le Conseil municipal,

DECIDE de déléguer au Maire l'exercice du Droit de Préemption Urbain et du Droit de Préemption Urbain Renforcé quand la Communauté de Communes du Seignaux compétente les aura délégués à la Commune de Tarnos.

PRECISE que le Maire de Tarnos ne pourra préempter au titre des droits de préemption que dans les limites des crédits inscrits au chapitre budgétaire 21.

DIT qu'en cas d'absence ou d'empêchement du maire, les adjoints ou les conseillers municipaux sont autorisés, dans l'ordre du tableau, à signer les décisions prises au titre de l'attribution déléguée précitée

DIT que le Conseil Municipal sera tenu informé des décisions prises en application de la présente délégation.

2014-04-042-DGS – Droit de préemption urbain – Délégation au Maire - Zones d'aménagement différé

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 28

Abstention: 5 (Mmes Faure et Delavenne et MM. Roblès, Poulaert et Claverie)

Le Conseil municipal,

DÉCIDE de déléguer au Maire l'exercice du droit de préemption au titre de la Zone d'Aménagement Différé Portuaire et de la Zone d'Aménagement Différé Industrielle, conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 15.

PRÉCISE que le Maire de Tarnos ne pourra préempter au titre du droit de préemption au titre de la Zone d'Aménagement Différé Portuaire et de la Zone d'Aménagement Différé Industrielle que dans les limites des crédits inscrits au chapitre budgétaire 21.

DECIDE de déléguer au Maire, conformément à l'article L213-3 du Code de l'Urbanisme, le pouvoir de déléguer - sur l'ensemble du territoire couvert par la Zone d'Aménagement Différé Portuaire et la Zone d'Aménagement Différé Industrielle - à son tour l'exercice du droit de préemption au titre de la Zone d'Aménagement Différé Portuaire et de la Zone d'Aménagement Différé Industrielle à l'État, à une collectivité locale, à un établissement public y ayant vocation ou au concessionnaire d'une opération d'aménagement.

DIT qu'en cas d'absence ou d'empêchement du maire, les adjoints ou les conseillers municipaux sont autorisés, dans l'ordre du tableau, à signer les décisions prises au titre des attributions déléguées précitées

DIT que le Conseil Municipal sera tenu informé des décisions prises en application de la présente délégation.

**2014-04-043-DGS – Droit de préemption urbain – Délégation au Maire –
Espaces Naturels Sensibles**

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 28

Abstention: 5 (Mmes Faure et Delavenne et MM. Roblès, Poulaert et Claverie)

Le Conseil municipal,

DÉCIDE de déléguer au Maire l'exercice du droit de préemption au titre des Espaces Naturels et Sensibles dès lors que le Conseil Général des Landes a délégué l'application permanente ou non permanente de ce droit à la Commune de Tarnos,

PRÉCISE que le Maire de Tarnos ne pourra préempter au titre du Droit de Préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles que dans les limites des crédits inscrits au chapitre budgétaire 21.

DIT qu'en cas d'absence ou d'empêchement du maire, les adjoints sont autorisés, dans l'ordre du tableau, à signer les décisions prises au titre de l'attribution déléguée précitée

DIT que le Conseil Municipal sera tenu informé des décisions prises en application de la présente délégation.

2014-04-044-DGS – Indemnités de fonction des élus

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 28

Abstention: 5 (Mmes Faure et Delavenne et MM. Roblès, Poulaert et Claverie)

Le Conseil municipal,

DECIDE de fixer, à compter du 29 mars 2014,

- l'indemnité du Maire à 65 % de l'indice brut 1015
- l'indemnité des 9 adjoints à 25,07% de l'indice brut 1015
- l'indemnité pour 4 conseillers municipaux chargés d'une délégation à 5,46 % de l'indice brut 1015

DIT que le montant global des indemnités précitées ne dépasse pas l'enveloppe globale annuelle des indemnités maximales pouvant être allouées au Maire et adjoints.

DIT que le montant de ces indemnités pourra être modifié en fonction de la revalorisation du point d'indice

DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2014 et suivants

M. le Maire propose de procéder aux délibérations relatives à la création des commissions municipales (délibérations n° 045 à 053). Suite à son appel à candidature lors de la séance du 29 mars, chaque groupe a transmis des candidatures.

Un échange s'engage alors.

L'ensemble des conseillers municipaux s'accorde sur le principe, pour chaque commission, de fusionner en une liste unique les candidatures proposées par les différents groupes et de l'adopter par un vote à main levée.

Le Conseil municipal est d'accord à l'unanimité.

2014-04-045-DGS – Désignation des délégués au sein de la commission « Développement économique / Economie Sociale et Solidaire / Commerce »

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

DECIDE de créer une commission « Développement économique / Economie sociale et solidaire / Commerce », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit

DIT que la commission « Développement économique / Economie sociale et solidaire / Commerce » est ainsi composée:

Président: M. le Maire

Membres: Mme Isabelle NOGARO M. Jean-Pierre DUBUS
Mme Elisabeth MOUNIER M. Bernard LAPEBIE
Mme Danièle BIRLES Mme Catherine BISBAU
M. Alain PERRET M. Michel POULAERT
M. Thierry LECERF Mme Marie-Ange DELAVENNE

**2014-04-046-DGS – Désignation des délégués au sein de la commission
« Finances / Voirie / Réseaux »**

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

DECIDE de créer une commission « Finances / Voirie / Réseaux », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit

DIT que la commission « Finances / Voirie / Réseaux » est ainsi composée:

Président: M. le Maire

Membres: M. Alain PERRET M. Emmanuel SAUBIETTE
M. Thierry LECERF M. Jean-Pierre DUBUS
M. Lucien HERVELIN M. Christophe GARANS
M. Francis DUBERT Mme Virgine FAURE
Mme Geneviève MONTAUCET Mme Marie-Ange DELAVENNE

**2014-04-047-DGS – Désignation des délégués au sein de la commission
« Aménagement urbain / Patrimoine »**

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

DECIDE de créer une commission « Aménagement urbain / Patrimoine », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit

DIT que la commission « Aménagement urbain / Patrimoine » est ainsi composée:

Président: M. le Maire

Membres: M. Francis DUBERT M. Christian GONZALES
M. Emmanuel SAUBIETTE Mme Isabelle DUFAU
Mme Danielle DESTOUESSE Mme Elisabeth MOUNIER
M. Jean-Pierre DUBUS Mme Virgine FAURE
Mme Martine PERIMONY-BENASSY Mme Marie-Ange DELAVENNE

**2014-04-048-DGS – Désignation des délégués au sein de la commission
« Environnement / Transition écologique / Agriculture »**

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33
Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

DECIDE de créer une commission « Environnement / Transition Ecologique / Agriculture », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit

DIT que la commission « Environnement / Transition Ecologique / Agriculture » est ainsi composée:

Président: M. le Maire

Membres: M. Bernard LAPEBIE M. Alain COUTIER
M. Stéphane LAURENT Mme Nelly PICAT
Mme Geneviève MONTAUCET M. Francis DUBERT
Mme Danièle BIRLES Mme Virgine FAURE
Mme Nicole CORRIHONS M. Gérard CLAVERIE

**2014-04-049-DGS – Désignation des délégués au sein de la commission
« Education / Enfance / Jeunesse »**

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33
Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

DECIDE de créer une commission « Education / Enfance / Jeunesse », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit

DIT que la commission « Education / Enfance / Jeunesse » est ainsi composée:

Président: M. le Maire

Membres: Mme Isabelle DUFAU M. Thierry SALLABERRY
M. Emmanuel SAUBIETTE Mme Nicole CORRIHONS
Mme Gisèle BAULON M. Christophe GARANS
Mme Catherine BISBAU M. Antoine ROBLES
Mme Maryse SAINT-AUBIN Mme Marie-Ange DELAVENNE

2014-04-050-DGS – Désignation des délégués au sein de la commission « Petite enfance »

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

DECIDE de créer une commission « Petite enfance », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit

DIT que la commission « Petite enfance » est ainsi composée:

Président: M. le Maire

Membres: Mme Gisèle BAULON M. Alain COUTIER
Mme Nelly PICAT Mme Iris CAMBRONERO
Mme Anne DUPRE Mme Isabelle NOGARO
M. Rodolphe AJA M. Antoine ROBLES
Mme Maryse SAINT-AUBIN M. Gérard CLAVERIE

2014-04-051-DGS – Désignation des délégués au sein de la commission « Affaires sociales / Solidarités »

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

DECIDE de créer une commission « Affaires sociales / Solidarité », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit

DIT que la commission « Affaires sociales / Solidarité » est ainsi composée:

Président: M. le Maire

Membres: Mme Anne DUPRE
Mme Danielle DESTOUESSE
M. Alain COUTIER
Mme Martine PERIMONY-BENASSY
Mme Iris CAMBRONERO
Mme Catherine BISBAU
Mme Nelly PICAT
Mme Nicole CORRIHONS
M. Antoine ROBLES
Mme Marie-Ange DELAVENNE

**2014-04-052-DGS – Désignation des délégués au sein de la commission
« Culture / Relations publiques / Jumelage et solidarité internationale »**

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée
DECIDE de créer une commission « Culture / Relation publique / Jumelage et solidarité internationale », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit
DIT que la commission « Culture / Relation publique / Jumelage et solidarité internationale » est ainsi composée:

Président: M. le Maire

Membres: M. Lucien HERVELIN
M. Rodolphe AJA
Mme Isabelle NOGARO
Mme Maryse SAINT-AUBIN
Mme Iris CAMBRONERO
M. Thierry SALLABERRY
M. Stéphane LAURENT
Mme Geneviève MONTAUCET
M. Michel POULAERT
M. Gérard CLAVERIE

2014-04-053-DGS – Désignation des délégués au sein de la commission « Sports et loisirs »

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 33

Pour : 33

Le Conseil municipal,

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée
DECIDE de créer une commission « Sports et Loisirs », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit

DIT que la commission « Sports et Loisirs » est ainsi composée:

Président: M. le Maire

Membres: M. Christian GONZALES
M. Christophe GARANS
M. Bernard LAPEBIE
M. Thierry SALLABERRY
M. Rodolphe AJA

M. Stéphane LAURENT
Mme Elisabeth MOUNIER
Mme Danielle DESTOUESSE
M. Michel POULAERT
M. Gérard CLAVERIE

2014-04-054-DGS – Désignation des délégués au sein de la Commission d'Appel d'Offres

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

DESIGNE M. Jean-Marc LESPADÉ Maire, comme Président de la Commission d'Appel d'Offre
PROCEDE à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des 5 membres titulaires et 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres

Candidatures:

LISTE A:

Titulaires

- M Alain PERRET
- M. Christian GONZALES
- Mme Anne DUPRE
- Mme Danielle DESTOUESSE
- M. Bernard LAPEBIE

Suppléants

- Mme Gisèle BAULON
- M. Alain COUTIER
- M. Jean-Pierre DUBUS
- Mme Geneviève MONTAUCET
- M. Emmanuel SAUBIETTE

LISTE B:

Titulaire

- M Antoine ROBLES

Suppléants

- Mme Virgine FAURE
- M. Michel POULAERT

LISTE C:

Titulaire

- Mme Marie-Ange DELAVENNE

Suppléant

- M. Gérard CLAVERIE

Résultats:

Votants: 33

Blancs et nuls: 0

Suffrages exprimés: 33

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix, donc 4 sièges

LISTE B: 3 voix, donc 1 siège

LISTE C: 2 voix, donc 0 siège

PROCLAME élus les membres de la Commission d'Appel d'Offres suivants:

Titulaires: M Alain PERRET
M. Christian GONZALES
Mme Anne DUPRE
Mme Danielle DESTOUESSE
M Antoine ROBLES

Suppléants: Mme Gisèle BAULON
M. Alain COUTIER
M. Jean-Pierre DUBUS
Mme Geneviève MONTAUCET
Mme Virginie FAURE

M. Claverie revient sur la constitution de la Commission d'Appel d'Offres et précise que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit une constitution pluraliste. Il pose la question de la légalité de cette constitution car lorsqu'un groupe n'est pas représenté, il ne s'agit pas d'une constitution pluraliste.

M. le Maire lui garantit que cette désignation (proportionnelle au plus fort reste) est faite en conformité avec les textes sachant que toutes les délibérations de ce Conseil municipal ont été construites en étroite collaboration avec les services juridiques de l'Etat.

2014-04-055-DGS – Désignation des délégués au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

DESIGNE M. Jean-Marc LESPADÉ, Maire, comme Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

PROCEDE à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des 6 membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Candidatures:

LISTE A:

- M. Jean-Marc LESPADÉ
- M. Alain PERRET
- M. Alain COUTIER
- Mme Danielle DESTOUESSE
- M. Bernard LAPEBIE
- Mme Geneviève MONTAUCET

LISTE B:

- M. Antoine ROBLES
- Mme Virginie FAURE
- M. Michel POULAERT

LISTE C:

- Mme Marie-Ange DELAVENNE
- M. Gérard CLAVERIE

Résultats:

Votants: 33

Blancs et nuls: 0

Suffrages exprimés: 33

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix, donc 5 sièges

LISTE B: 3 voix, donc 1 siège

LISTE C: 2 voix, donc 0 siège

PROCLAME élus les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

- M. Jean-Marc LESPADÉ
- M. Alain PERRET
- M. Alain COUTIER
- Mme Danielle DESTOUESSE
- M. Bernard LAPEBIE
- M. Antoine ROBLES

NOMME en qualité de membres les représentants des associations locales suivantes:

- la FCPE
- la CSF
- INDECOSA – CGT
- l'APEEMM

2014-04-056-DGS – Désignation des délégués au sein de la Commission de Délégation de Service Public

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

DESIGNE M. Jean-Marc LESPADÉ, Maire, comme Président de la Commission de Délégation de Service Public

PROCEDE à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des 5 membres titulaires et 5 membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public

Candidatures:

LISTE A:

Titulaires

- M. Alain PERRET
- M. Christian GONZALES
- Mme Isabelle DUFAU
- Mme Danielle DESTOUESSE
- M. Bernard LAPEBIE

Suppléants

- Mme Gisèle BAULON
- M. Alain COUITER
- M. Jean-Pierre DUBUS
- Mme Catherine BISBAU
- M. Emmanuel SAUBIETTE

LISTE B:

Titulaire

- Mme Virginie FAURE

Suppléants

- M. Antoine ROBLES
- M. Michel POULAERT

LISTE C:

Titulaire

- Mme Marie-Ange DELAVENNE

Suppléant

- M. Gérard CLAVERIE

Résultats:

Votants: 33

Blancs et nuls: 0

Suffrages exprimés: 33

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix, donc 4 sièges

LISTE B: 3 voix, donc 1 siège

LISTE C: 2 voix, donc 0 siège

PROCLAME élus les membres de la Commission de Délégation de Service Public

Titulaires: M. Alain PERRET

M. Christian GONZALES

Mme Isabelle DUFAU

Mme Danielle DESTOUESSE

Mme Virginie FAURE

Suppléants: Mme Gisèle BAULON

M. Alain COUITER

M. Jean-Pierre DUBUS

Mme Catherine BISBAU

M. Antoine ROBLES

2014-04-057-DGS – Désignation des délégués au sein du Centre Communal d'Action Sociale

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

DECIDE que le nombre de membres du Conseil municipal appelés à siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est fixé à 6.

PROCEDE à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des 6 membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Candidatures:

LISTE A:

- Mme Anne DUPRE
- Mme Danielle DESTOUESSE
- M. Alain COUTIER
- Mme Martine PERIMONY-BENASSY
- Mme Nicole CORRIHONS
- Mme Nelly PICAT

LISTE B:

- M. Antoine ROBLES
- Mme Virgine FAURE
- M. Michel POULAERT

LISTE C:

- Mme Marie-Ange DELAVENNE
- M. Gérard CLAVERIE

Résultats:

Votants: 33

Blancs et nuls: 0

Suffrages exprimés: 33

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix, donc 5 sièges

LISTE B: 3 voix, donc 1 siège

LISTE C: 2 voix, donc 0 siège

PROCLAME élus les membres du Conseil municipal appelés à siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

- Mme Anne DUPRE
- Mme Danielle DESTOUESSE
- M. Alain COUTIER
- Mme Martine PERIMONY-BENASSY
- Mme Nicole CORRIHONS
- M. Antoine ROBLES

2014-04-058-DGS – Désignation des délégués au sein du Comité Technique Paritaire

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

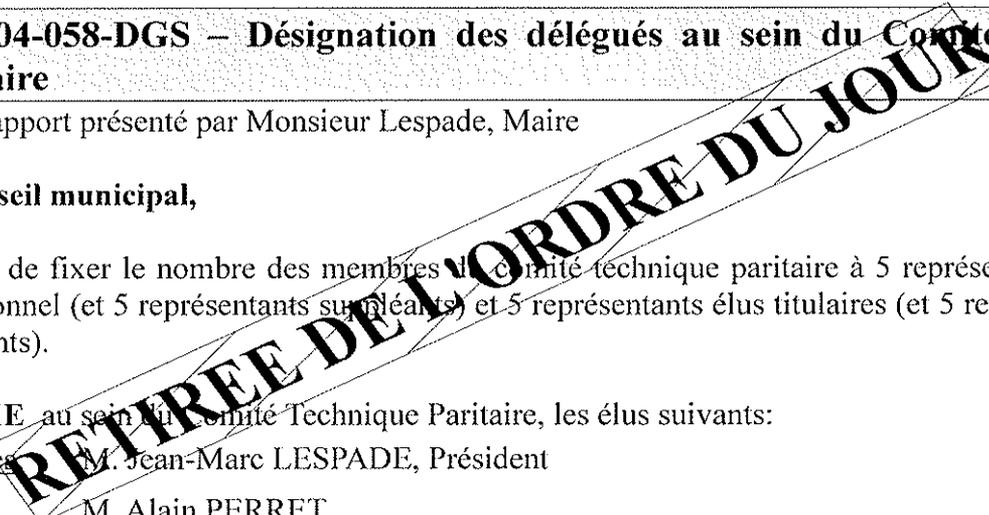
Le Conseil municipal,

ECIDE de fixer le nombre des membres du Comité technique paritaire à 5 représentants titulaires du personnel (et 5 représentants suppléants) et 5 représentants élus titulaires (et 5 représentants élus suppléants).

NOMME au sein du Comité Technique Paritaire, les élus suivants:

Titulaires M. Jean-Marc LESPADÉ, Président

M. Alain PERRET



Mme Danielle DESTOUESSE

M. Jean-Pierre DUBUS

Mme Maryse SAINT-AUBIN

Suppléants: M. Christian GONZALES

M. Bernard LAPEBIE

Mme Gisèle BAULON

Mme Danièle BIRLES

Mme Geneviève MONTAUCET

M. Claverie précise que le groupe « Tarnos pour tous » ne prendra pas part au vote pour les délibérations restantes.

2014-04-059-DGS – Désignation d'un adjoint chargé de représenter la Collectivité dans les actes administratifs

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Vote : 31

Pour : 31

Mme Delavenne et M. Claverie ne prenant pas part au vote

Le Conseil municipal,

DESIGNE Mme Isabelle NOGARO pour représenter la Collectivité dans les actes en la forme administrative.

2014-04-060-DGS – Désignation des délégués au sein de l'Agence Landaise Pour l'Informatique

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

PROCEDE à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue du membre titulaire et du membre suppléant de l'agence landaise pour l'informatique

Candidatures:

LISTE A:

Titulaire

- M. Thierry LECERF

Suppléant

- M. Alain PERRET

Résultats:

Conseillers ne prenant pas part au vote: 2

Votants: 31

Blancs et nuls: 3

Suffrages exprimés: 28

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix

PROCLAME élus les membres de l'agence landaise pour l'informatique suivants:

Titulaire: M. Thierry LECERF

Suppléant: M. Alain PERRET

2014-04-061-DGS – Désignation des délégués au sein du Parc des Sports

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

PROCEDE à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue des membres titulaires et des membre suppléants du syndicat intercommunal du Parc des Sports

Candidatures:

LISTE A:

Titulaires

- M. Christian GONZALES
- M. Christophe GARANS

Suppléants

- M. Bernard LAPEBIE
- M. Thierry SALLABERRY

Résultats:

Conseillers ne prenant pas part au vote: 2

Votants: 31

Blancs et nuls: 3

Suffrages exprimés: 28

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix

PROCLAME élus les membres du syndicat intercommunal du Parc des Sports suivants:

Titulaires: M. Christian GONZALES

M. Christophe GARANS

Suppléants: M. Bernard LAPEBIE

M. Thierry SALLABERRY

2014-04-062-DGS – Désignation des délégués au sein du SIVU de l'AYGAS

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

PROCEDE à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue des membres titulaires et des membres suppléants du SIVU de l'AYGAS

Candidatures:

LISTE A:

Titulaires

- M. Bernard LAPEBIE
- M. Alain PERRET
- Mme Danièle BIRLES

Suppléants

- M. Jean-Pierre DUBUS
- M. Francis DUBERT
- M. Stéphane LAURENT

Résultats:

Conseillers ne prenant pas part au vote: 2

Votants: 31

Blancs et nuls: 3

Suffrages exprimés: 28

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix

PROCLAME élus les membres du SIVU de l'AYGAS suivants:

Titulaires: M. Bernard LAPEBIE

M. Alain PERRET

Mme Danièle BIRLES

Suppléants: M. Jean-Pierre DUBUS

M. Francis DUBERT

M. Stéphane LAURENT

2014-04-063-DGS – Désignation des délégués au sein du Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque Adour (STACBA)

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

PROCEDE à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue des membres du syndicat des transports de l'agglomération Côte Basque Adour

Candidatures:

LISTE A:

M. Jean-Marc LESPADÉ

M. Christian GONZALES

Résultats:

Conseillers ne prenant pas part au vote: 2

Votants: 31

Blancs et nuls: 3

Suffrages exprimés: 28

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix

PROCLAME élus les membres du syndicat des transports de l'agglomération Côte Basque Adour suivants:

M. Jean-Marc LESPADÉ

M. Christian GONZALES

2014-04-064-DGS – Désignation des délégués au sein du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP)

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

PROCEDE à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue des membres titulaires et des membres suppléants du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

Candidatures:

LISTE A:

Titulaires

- M. Jean-Marc LESPADADE
- M. Alain PERRET

Suppléants

- Mme Danièle BIRLES
- M. Francis DUBERT

Résultats:

Conseillers ne prenant pas part au vote: 2

Votants: 31

Blancs et nuls: 3

Suffrages exprimés: 28

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix

PROCLAME élus les membres du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable suivants:

Titulaires: M. Jean-Marc LESPADADE
M. Alain PERRET

Suppléants: Mme Danièle BIRLES
M. Francis DUBERT

2014-04-065-DGS – Désignation des délégués au sein du Syndicat d'équipement des communes des Landes (SYDEC)

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

PROCEDE à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue du membre titulaire et du membre suppléant du syndicat d'équipement des communes des Landes

Candidatures:

LISTE A

Titulaires Délégués « Energie »

- M. Jean-Marc LESPADADE
- M. Alain PERRET
- Mme Danièle BIRLES

Suppléants Délégués « Energie »

- M. Francis DUBERT
- M. Jean-Pierre DUBUS
- M. Christophe GARANS

LISTE A

Titulaires Délégués « Eau »

- M. Jean-Marc LESPAGE
- M. Alain PERRET
- Mme Danièle BIRLES

Suppléants Délégués « Eau »

- M. Francis DUBERT
- M. Jean-Pierre DUBUS
- M. Christophe GARANS

LISTE B

Titulaires Délégués « Energie »

- Mme Virginie FAURE

Suppléants Délégués « Energie »

- M. Antoine ROBLES
- M. Michel POULAERT

LISTE B

Titulaires Délégués « Eau »

- M. Antoine ROBLES

Suppléants Délégués « Eau »

- Mme Virginie FAURE
- M. Michel POULAERT

Résultats:

Conseillers ne prenant pas part au vote: 2

Votants: 31

Blancs et nuls: 0

Suffrages exprimés: 31

Ont obtenu:

LISTE A: Délégués « Energie »: 28 voix

LISTE A: Délégués « Eau »: 28 voix

LISTE B: Délégués « Energie »: 3 voix

LISTE B: Délégués « Eau »: 3 voix

PROCLAME élus les membres du syndicat d'équipement des communes des Landes suivants:

Délégués « Energie »

Titulaires: M. Jean-Marc LESPAGE

M. Alain PERRET

Mme Danièle BIRLES

Suppléants: M. Francis DUBERT

M. Jean-Pierre DUBUS

M. Christophe GARANS

Délégués « Eau »

Titulaires: M. Jean-Marc LESPAGE

M. Alain PERRET

Mme Danièle BIRLES

Suppléants: M. Francis DUBERT

M. Jean-Pierre DUBUS
M. Christophe GARANS

**2014-04-066-DGS – Désignation des délégués au sein du syndicat mixte
GEOLANDES**

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

PROCEDE à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue du membre titulaire et du membre suppléant du syndicat mixte GEOLANDES

Candidatures:

LISTE A:

Titulaire

Suppléant

- M. Bernard LAPEBIE

- Mme Nicole CORRIHONS

Résultats:

Conseillers ne prenant pas part au vote: 2

Votants: 31

Blancs et nuls: 3

Suffrages exprimés: 28

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix

PROCLAME élus les membres du syndicat mixte GEOLANDES suivants:

Titulaire: M. Bernard LAPEBIE

Suppléant: Mme Nicole CORRIHONS

2014-04-067-DGS – Désignation des délégués au sein du Chenil BIREPOULET

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

PROCEDE à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue des membres du Chenil BIREPOULET

Candidatures:

LISTE A:

M. Lucien HERVELIN

M. Thierry LECERF

Résultats:

Conseillers ne prenant pas part au vote: 2

Votants: 31

Blancs et nuls: 3

Suffrages exprimés: 28

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix

PROCLAME élus les membres du Chenil BIREPOULET suivants:

M. Lucien HERVELIN

M. Thierry LECERF

2014-04-068-DGS – Désignation des délégués au sein du syndicat mixte de Rivières Côte Sud

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

PROCEDE à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue du membre titulaire et du membre suppléant du Syndicat mixte de rivières Côte Sud

Candidatures:

LISTE A:

Titulaire

- M. Bernard LAPEBIE

Suppléant

- Mme Nicole CORRIHONS

Résultats:

Conseillers ne prenant pas part au vote: 2

Votants: 31

Blancs et nuls: 2

Suffrages exprimés: 29

Ont obtenu:

LISTE A: 29 voix

PROCLAME élus les membres du Syndicat mixte de rivières Côte Sud suivants:

Titulaire: M. Bernard LAPEBIE

Suppléant: Mme Nicole CORRIHONS

2014-04-069-DGS – Désignation des délégués au sein du Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMGBL)

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

PROCEDE à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue du membre titulaire et du membre suppléant du Syndicat mixte de gestion des baignades landaises

Candidatures:

LISTE A:

Titulaire

- M. Bernard LAPEBIE

Suppléant

- Mme Anne DUPRE

Résultats:

Conseillers ne prenant pas part au vote: 2

Votants: 31

Blancs et nuls: 3

Suffrages exprimés: 28

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix

PROCLAME élus les membres du Syndicat mixte de gestion des baignades landaises

Titulaire: M. Bernard LAPEBIE

Suppléant: Mme Anne DUPRE

2014-04-070-DGS – Désignation des délégués au sein du Syndicat Mixte de Protection du Littoral Landais

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

Le Conseil municipal,

PROCEDE à l'élection à la majorité absolue du membre titulaire et du membre suppléant du syndicat mixte de protection du littoral landais

Candidatures:

LISTE A:

Titulaire

- M. Bernard LAPEBIE

Suppléant

- Mme Nicole CORRIHONS

Résultats:

Conseillers ne prenant pas part au vote: 2

Votants: 31

Blancs et nuls: 3

Suffrages exprimés: 28

Ont obtenu:

LISTE A: 28 voix

PROCLAME élus les membres du syndicat mixte de protection du littoral landais

Titulaire: M. Bernard LAPEBIE

Suppléant: Mme Nicole CORRIHONS

2014-04-071-DGS – Désignation des délégués au sein de différents organismes

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire

M. Roblès demande s'il serait possible que le groupe « Alternance 2014 » soit représenté au sein du Comité des Fêtes.

M. Claverie exprime le même souhait pour le groupe « Tarnos pour tous »

M. le Maire demande si 2 conseillers municipaux du groupe « Tarnos ensemble » souhaitent retirer

leur candidature.

Suite aux désistements de M. Saubiette et de M. Gonzales, M. Poulaert et M. Claverie se portent candidats pour représenter la Commune au sein du Comité des Fêtes. (la délibération étant modifiée en ce sens).

M. Claverie pose la question de la représentation de l'opposition au sein du Foyer des Jeunes Travailleurs.

M. le Maire rappelle qu'historiquement, il y a toujours eu, parmi les 4 représentants de la Commune, un représentant d'un groupe d'opposition au sein du conseil d'administration du Foyer des Jeunes Travailleurs et que le choix de celui-ci s'est logiquement porté sur la liste d'opposition qui a obtenu le plus de voix lors des élections du 23 mars dernier.

Vote : 31

Pour : 31

Mme Delavenne et M. Claverie ne prenant pas part au vote

Le Conseil municipal,

DESIGNE les représentants de la Commune au sein des différents organismes comme suit:

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS
• M. Alain PERRET
• Mme Isabelle DUFAU
• M. Emmanuel SAUBIETTE
• M. Antoine ROBLES

CENTRE CULTUREL ET SOCIAL
• M. Lucien HERVELIN (titulaire)
• Mme Isabelle NOGARO (titulaire)
• M. Rodolphe AJA (suppléant)
• Mme Geneviève MONTAUCET (suppléante)

SOCIETE INTERCOMMUNALE CULTURELLE ET SPORTIVE BOUCAU TARNOS (SICSBT)
• M. Lucien HERVELIN
• M. Christian GONZALES

OFFICE DE TOURISME DU SEIGNANX
• Mme Gisèle BAULON
• Mme Nelly PICAT

MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL DE CASTILLON (MECS)
• Mme Danielle DESTOUESSE

COLLEGE LANGEVIN WALLON
• Mme Isabelle DUFAU
• Mme Maryse SAINT-AUBIN

COMITE DES FETES

- M. Lucien HERVELIN
- Mme Isabelle NOGARO
- M. Jean-Pierre DUBUS
- M. Michel POULAERT
- M. Gérard CLAVERIE

ADETECH

- Mme Isabelle NOGARO

**ASSOCIATION SYNDICALE
AUTORISEE DE DFCI**

- M. Bernard LAPEBIE

MISSION D'ACTION CULTURELLE

- M. Lucien HERVELIN
- Mme Maryse SAINT-AUBIN
- M. Rodolphe AJA

ECOLE NOTRE DAME DES FORGES

- Mme Isabelle DUFAU

PAYS ADOUR LANDES OCEANE

- M. Alain PERRET (titulaire)
- M. Francis DUBERT (suppléant)

**CONSEIL INTERCOMMUNAL DE
SECURITE ET DE PREVENTION DE
LA DELINQUANCE**

- M. Jean-Marc LESPADÉ
- Mme Isabelle DUFAU

CONSEIL PORTUAIRE

- M. Jean-Marc LESPADÉ (titulaire)
- Mme Isabelle NOGARO (titulaire)
- Mme Danièle BIRLES (suppléante)
- M. Bernard LAPEBIE (suppléant)

**ASSOCIATION COMMUNALE DE
CHASSE AGREEE (ACCA)**

- M. Stéphane LAURENT

RESIDENCE TARNOS OCEAN

- Mme Anne DUPRE

**LYCEE PROFESSIONNEL
AMBROISE CROIZAT**

- Mme Isabelle DUFAU
- Mme Anne DUPRE
- M. Christian GONZALES

CRECHE FAMILIALE

- Mme Gisèle BAULON

**COMMISSION INTERCOMMUNALE
D'ACCESSIBILITE**

- M. Alain PERRET (titulaire)
- Mme Anne DUPRE (suppléante)

**NETTOYAGE GLOBAL ET
SYSTEMATIQUE DU LITTORAL
LANDAIS**

- M. Bernard LAPEBIE
- 1 technicien du service « Environnement »

COMMISSION PORTUAIRE DU BIEN-ETRE DES GENS DE MER

- Mme Anne DUPRE

DELEGUE A LA DEFENSE

- M. Lucien HERVELIN

COMMISSION D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES

- M. Jean-Marc LESPADÉ (titulaire)
- M. Alain PERRET (suppléant)

GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA REALISATION D'UN PLAN GUIDE URBAIN ET D'UNE MISSION D'ARCHITECTE CONSEIL

- M. Francis DUBERT (titulaire)
- M. Isabelle NOGARO (suppléante)

Avant de clore la séance, M. le Maire souhaite donner deux informations aux conseillers municipaux:

- *il présente les conseillers municipaux qui bénéficient d'une délégation:*
 - *Mme DESTOUESSE, conseillère municipale déléguée au logement*
 - *M. LECERF, conseiller municipal délégué aux nouvelles technologies*
 - *M. SAUBIETTE, conseiller municipal délégué à la jeunesse*
 - *M. AJA, conseiller municipal délégué au jumelage avec la ville de Serpa (Portugal) et à la coopération internationale avec la Guinée-Bissau*
- *il donne les dates des premières réunions des commissions municipales (15, 16 et 17 avril). Il précise que l'objectif des ces premières réunions est de permettre leur installation de ces commissions, l'élection du ou de la vice-président(e) ainsi qu'une première prise de contact entre leurs membres respectifs.*

Tarnos, le 25 avril 2014

Le Maire

Jean-Marc LESPADÉ

**Mercredi 09 avril 2014
Pôle Jean Bertin**

**Conseil municipal
Déclaration du groupe communiste et républicain**

Afin d'obtenir le vote de confiance des députés français, Monsieur le Premier ministre Manuel Valls a prononcé un discours de politique générale le mardi 08 avril 2014.

Pour nous, élus tarnosiens du groupe communiste et républicain, les mesures annoncées dans ce discours sont le signe que la majorité au pouvoir n'a pas tiré les enseignements de la défaite électorale des municipales. Les orientations prises par le nouveau Gouvernement sont très inquiétantes et leurs conséquences se feront sentir sur tous les Français et sur toutes les collectivités. Elles confortent la droite et ses électeurs mais contribueront à ce que de plus en plus de Français se réfugient dans l'abstentionnisme ou se détournent des partis démocratiques et républicains.

Nous nous élevons contre ces mesures qui donnent à payer la facture des cadeaux au patronat à tous les Français. Les organisations patronales ne se sont d'ailleurs pas trompées lorsqu'elles ont affirmé que la politique portée par Manuel Valls allait dans le « bon sens ». On demande aux salariés de payer pour le grand patronat et ce seront les travailleurs qui souffriront les premiers de cette nouvelle couche d'austérité !

Les 50 milliards d'euros qui doivent être « économisés » dans le budget de l'État seront prélevés dans des domaines aussi importants que la santé ou le fonctionnement des collectivités territoriales.

Notre ville de Tarnos et l'ensemble des Tarnosiens ressentiront très fortement les effets de cette politique d'austérité. Enfin, en promettant la disparition des départements en 2021, le Gouvernement ne revient plus seulement sur les acquis de la Résistance mais bien sur les fondements même de notre République.

Nous, élus communistes et républicains, lutteront contre ces mesures injustes et dangereuses pour notre ville et notre pays. Nous resterons vigilants sur toutes les conséquences qui se feront sentir sur les Tarnosiens.

